



Conseil économique et social

Distr. générale
30 novembre 2007
Français
Original : anglais

Pour suite à donner

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Première session ordinaire de 2008

29 janvier-1^{er} février 2008

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté, projet de calendrier et d'organisation des travaux et liste des documents

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Ouverture de la session	3
a) Élection du Bureau du Conseil d'administration	3
b) Déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale	3
2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux	3
3. Stratégie de l'UNICEF en matière de protection de l'enfance	3
4. Point de la situation concernant les enfants dans les conflits armés : rapport oral	3
5. Budget d'appui biennal pour 2008-2009	3
6. Collecte de fonds privés et partenariats : plan de travail et projet de budget pour 2008 concernant la collecte de fonds privés	4
7. Politique de l'UNICEF en matière d'évaluation	4
8. Propositions de coopération au titre des programmes de l'UNICEF	4
a) Approbation des descriptifs de programmes examinés à la deuxième session ordinaire de 2007	4
b) Recommandation concernant l'affectation aux programmes de pays approuvés de fonds supplémentaires au titre des ressources ordinaires	5
c) Recommandation concernant l'affectation aux programmes de pays approuvés de ressources autres que les ressources ordinaires	5



d) Programmes multinationaux	5
9. Réunion d'annonce de contributions	5
10. Rapport annuel au Conseil économique et social	5
11. Questions diverses	6
12. Clôture de la session : déclarations de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration	6

Ordre du jour provisoire annoté

1. Ouverture de la session

a) Élection du Bureau du Conseil d'administration

Le Président et les Vice-Présidents du Conseil d'administration représentent les groupes régionaux de l'Organisation des Nations Unies. Conformément à la formule de rotation arrêtée pour 2008 dans la décision 1992/7 (E/ICEF/1992/14), le Président sera élu parmi les candidats présentés par le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États qui sont membres du Conseil d'administration.

b) Déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale

2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux

[Pour suite à donner – E/ICEF/2008/1]

L'ordre du jour provisoire a été établi en concertation avec le Bureau. Le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de la session après y avoir apporté les modifications qu'il jugera nécessaires.

3. Stratégie de l'UNICEF en matière de protection de l'enfance

[Pour suite à donner – E/ICEF/2008/5]

Comme suite au rapport sur la stratégie de l'UNICEF en matière de protection de l'enfance, présenté oralement au Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 2007, le secrétariat soumet le projet final de cette stratégie au Conseil pour approbation.

4. Point de la situation concernant les enfants dans les conflits armés : rapport oral

5. Budget d'appui biennal pour 2008-2009

[Pour suite à donner – E/ICEF/2008/AB/L.1]

Le budget d'appui biennal, qui est conforme à la présentation harmonisée – axée sur les résultats – convenue par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'UNICEF, est présenté au Conseil d'administration pour examen et approbation. Le Conseil d'administration est invité à approuver la décision énoncée au paragraphe 110. Il dispose pour son examen du rapport du Comité consultatif pour

les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget (E/ICEF/2006/AB/L.2).

6. Collecte de fonds privés et partenariats : plan de travail et projet de budget pour 2008 concernant la collecte de fonds privés

[*Pour suite à donner – E/ICEF/2008/AB/L.3*]

Le rapport porte sur le plan de travail et projet de budget pour 2008 du Bureau de l'UNICEF qui a trait aux activités de l'ancien Bureau régional de Genève, de la Division du secteur privé et du Bureau des partenariats publics. Il contient les projets de décision soumis au Conseil d'administration pour approbation.

7. Politique de l'UNICEF en matière d'évaluation

[*Pour suite à donner – E/ICEF/2008/4*]

Ce rapport a été élaboré en réponse à la décision 2006/9 du Conseil d'administration par laquelle celui-ci a prié l'UNICEF d'établir une politique globale d'évaluation et de la lui soumettre pour examen. Le Conseil est invité à approuver le projet de décision énoncé au paragraphe 57.

8. Propositions de coopération au titre des programmes de l'UNICEF

[*Pour suite à donner*]

a) Approbation des descriptifs de programmes de pays examinés à la deuxième session ordinaire de 2007

À la deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil d'administration a examiné 14 projets de descriptif de programme de pays couvrant la totalité du cycle de programmation (Colombie, Costa Rica, Guinée équatoriale, Lesotho, Libéria, Madagascar, Mexique, Népal, Nicaragua, Programme multipays des îles de l'océan Pacifique, République démocratique du Congo, Rwanda, Somalie et Togo) et a approuvé les budgets indicatifs globaux correspondants. Les observations formulées ont été communiquées aux bureaux de pays compétents et les descriptifs de programmes ont été dûment révisés et affichés sur le site Web de l'UNICEF dans les six semaines qui ont suivi la session. Le Conseil d'administration approuvera ces descriptifs selon la procédure d'approbation tacite, à moins que cinq membres au minimum n'informent par écrit le secrétariat qu'ils souhaitent examiner un programme de pays particulier.

b) Recommandation concernant l'affectation aux programmes de pays approuvés de fonds supplémentaires au titre des ressources ordinaires

[E/ICEF/2008/P/L.2]

Le Conseil d'administration est prié d'approuver des fonds supplémentaires au titre des ressources ordinaires pour les programmes de pays approuvés pour lesquels les fonds alloués ne suffisent pas à couvrir la période prévue du fait d'une révision des niveaux de planification des ressources ordinaires.

c) Recommandation concernant l'affectation aux programmes de pays approuvés de ressources autres que les ressources ordinaires

[E/ICEF/2008/P/L.3]

Le Conseil d'administration est invité à approuver le relèvement du plafond des ressources autres que les ressources ordinaires affectées à des programmes de pays approuvés pour lesquels les contributions escomptées au titre de ces ressources excèdent les niveaux de planification initialement approuvés par le Conseil.

d) Programmes multinationaux

[E/ICEF/2008/P/L.1]

Par suite de l'harmonisation des budgets de l'UNICEF, du PNUD et du FNUAP, les propositions relatives à l'ancienne catégorie 4 (activités de plaidoyer et de développement des programmes pour le siège et les bureaux régionaux) sont présentés séparément du budget d'appui. Le Conseil d'administration est prié d'approuver les projets de décision énoncés aux paragraphes 47 et 48.

9. Réunion d'annonce de contributions

Dans le cadre de la stratégie de mobilisation des ressources du Fonds (décision 1999/8), les gouvernements en mesure de le faire annonceront leurs contributions volontaires aux ressources ordinaires de l'UNICEF pour 2006 et leurs contributions fermes ou une indication du montant de leurs contributions pour les années suivantes, à l'occasion de la réunion d'annonce de contributions, qui se tiendra comme chaque année lors de la première session ordinaire.

10. Rapport annuel au Conseil économique et social

[Pour suite à donner – E/ICEF/2008/3]

Le rapport est axé sur l'examen triennal d'ensemble des activités de l'ONU en faveur du développement, sur l'application du programme de réforme du Secrétaire général, sur la suite donnée au Sommet des Nations Unies de septembre 2005 et d'autres décisions pertinentes du Conseil économique et social, y compris la suite donnée à d'autres conférences internationales et l'aide humanitaire et les secours en cas de catastrophe. Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre acte de ce rapport et le transmettre, assorti des observations faites par les délégations pendant la session, au Conseil économique et social lors de sa session de fond de 2008.

Le Conseil d'administration sera également saisi d'une note d'information du secrétariat sur les récents rapports du Corps commun d'inspection qui présentent un intérêt particulier pour l'UNICEF. [E/ICEF/2008/6]

11. Questions diverses

Le Conseil pourra envisager d'examiner au titre de ce point de l'ordre du jour toute autre question qu'il jugera appropriée.

12. Clôture de la session : déclarations de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration

Annexe

Projet de calendrier et d'organisation des travaux de la première session ordinaire de 2008 du Conseil d'administration de l'UNICEF (29 janvier - 1^{er} février 2008)*

<i>Jour/date</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
Mardi 29 janvier		
15 heures à 17 heures	1	Ouverture de la session a) Élection du bureau b) Déclaration du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale
	2	Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux
	5	Budget d'appui biennal pour 2008-2009
17 heures à 18 heures		<i>Consultations informelles</i>
Mercredi 30 janvier		
10 heures à 13 heures	5 (suite)	Budget d'appui biennal pour 2008-2009
	6	Collecte de fonds privés et partenariats : plan de travail et projet de budget pour 2008 concernant la collecte de fonds privés
15 heures à 17 heures	3	Stratégie de l'UNICEF en matière de protection de l'enfance
	4	Point de la situation concernant les enfants dans les conflits armés : rapport oral
17 heures à 18 heures		<i>Consultations informelles</i>
Jeudi 31 janvier		
10 heures à 13 heures	7	Politique de l'UNICEF en matière d'évaluation
	8	Propositions de coopération au titre des programmes de l'UNICEF : a) Approbation des descriptifs de programmes de pays examinés à la deuxième session ordinaire de 2007 b) Recommandation concernant l'affectation aux programmes de pays approuvés de fonds supplémentaires au titre des ressources ordinaires c) Recommandation concernant l'affectation aux programmes de pays approuvés de ressources autres que les ressources ordinaires d) Programmes multinationaux
15 heures à 17 heures	9	Réunion d'annonce de contributions

<i>Jour/date</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
17 heures à 18 heures	10	Rapport annuel au Conseil économique et social <i>Consultations informelles</i>
Vendredi 1^{er} février		
10 heures à 13 heures	11	Questions diverses Adoption des projets de décision
	12	Clôture de la session : Déclarations de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration

* Si l'examen d'un point de l'ordre du jour est achevé plus tôt que prévu, le Conseil d'administration passera au point suivant et réaménagera le calendrier de ses travaux en conséquence.